

RAPPORT DE PRÉSENTATION BUDGET PRIMITIF 2022



I/ <u>BALANCE GENERALE DU BUDGET</u>	3
II/ <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	4
A/ Dépenses de fonctionnement	4
1/ Les dépenses réelles.....	5
Charges à caractère général (chapitre 011).....	8
Charges de personnel (chapitre 012).....	9
Autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	11
Charges financières, exceptionnelles et dépenses imprévues (chapitres 66, 67 et 022).....	12
2/ Les opérations d'ordre.....	12
B/ Recettes réelles de fonctionnement	13
1/ Les recettes réelles.....	14
Atténuation de charges (chapitre 013).....	15
Produits des services (chapitre 70).....	15
Impôts et taxes (chapitre 73).....	16
Dotations et participations (chapitre 74).....	17
Autres produits de gestion courante (chapitre 75).....	18
2/ Les opérations d'ordre.....	18
3/ Les résultats reportés.....	19
III/ <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	20
A/ Dépenses d'investissement	20
1/ Les dépenses réelles.....	21
2/ Les opérations d'ordre.....	23
B/ Recettes d'investissement	23
1/ Les recettes réelles.....	24
2/ Les opérations d'ordre.....	25
3/ Les résultats reportés.....	25
IV/ <u>PRÉSENTATION DU BUDGET : VUE D'ENSEMBLE – BALANCES</u>	26

I/ Balance générale du budget

Sections		Restes à réaliser	Inscriptions nouvelles	Résultats reportés	BP 2022 (hors OO)	Opérations d'ordre	Total BP 2022	Pour rappel BP 2021 (hors OO)
Investissement	Dépenses	536 929,08	4 138 360,00	0,00	4 675 289,08	83 006,80	4 758 295,88	3 769 774,41
	Recettes	0,00	2 259 115,60	2 863 626,00	5 122 741,60	284 829,65	5 407 571,25	6 125 164,69
Fonctionnement	Dépenses	0,00	11 008 860,00	0,00	11 008 860,00	283 172,85	11 292 032,85	10 801 270,00
	Recettes	0,00	10 960 800,00	3 419 315,44	14 380 115,44	80 350,00	14 460 465,44	13 955 234,37
Total budget	Dépenses	536 929,08	15 147 220,00	0,00	15 684 149,08	366 179,65	16 050 328,73	14 571 044,41
	Recettes	0,00	13 219 915,60	6 282 941,44	19 502 857,04	366 179,65	19 868 036,69	20 080 399,06

Le budget primitif 2022 est présenté en excédent de recettes d'un montant de 3 817 707,96 €. Il se décompose ainsi :

Fonctionnement =

Dépenses = 11 292 032,85 € soit 70,35 % du budget total des dépenses,

Recettes = 14 460 465,44 € soit 72,78 % du budget total des recettes.

Investissement =

Dépenses = 4 758 295,88 € soit 29,65 % du budget total des dépenses,

Recettes = 5 407 571,25 € soit 27,22 % du budget total des recettes.

Hors opération d'ordre, le budget primitif 2022 est en hausse de 7,63 % en dépenses et en baisse de 2,96 % en recettes par rapport au budget primitif 2021.

Pour 2022, le budget proposé par la municipalité est construit autour de 3 axes :

- **Préserver le pouvoir d'achat des Laxoviens en maintenant des taux d'imposition identiques depuis 15 ans,**
- **Poursuivre sa dynamique d'investissement local sans emprunter en 2022,**
- **Maintenir des services de qualité pour toutes les générations et préserver un cadre de vie paisible, tranquille et accessible à tous sans diminuer le montant des subventions octroyées aux associations.**

Les opérations réelles sont les dépenses et recettes courantes qui génèrent des mouvements de fonds et donc qui impactent la trésorerie de la commune. Il s'agit des encaissements et décaissements effectifs.

Elles s'élèvent à 15 684 149,08 € en dépenses et 19 502 857,04 € en recettes.

Ces opérations comportent :

- les inscriptions nouvelles et les résultats reportés qui s'élèvent à 15 147 220 € en dépenses et 19 502 857,04 € en recettes.
- les restes à réaliser, en investissement, pour un montant de 536 929,08 € en dépenses.

Les inscriptions nouvelles sont les inscriptions d'opérations décidées à l'occasion de l'élaboration du budget, et qui font l'objet d'une première inscription. **Les restes à réaliser** correspondent à des opérations en cours pour lesquelles les factures n'ont pas encore été présentées à la collectivité ou des recettes non encore perçues.

Les opérations d'ordre sont des opérations en relation sur les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Il s'agit de jeux d'écriture, qui ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.
Leur montant pour 2022 est de 366 179,65 € en dépenses et en recettes.

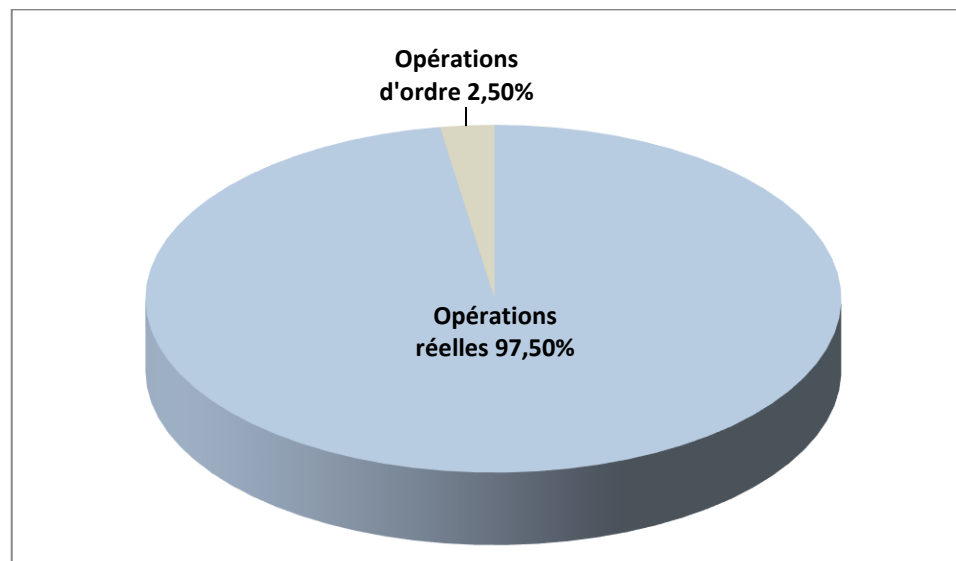
II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services, des opérations financières et des opérations exceptionnelles.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- Des opérations réelles pour un montant estimé à 11 008 860 €,
- Des opérations d'ordre évaluées à 283 172,85 €.



1. Les dépenses réelles de fonctionnement

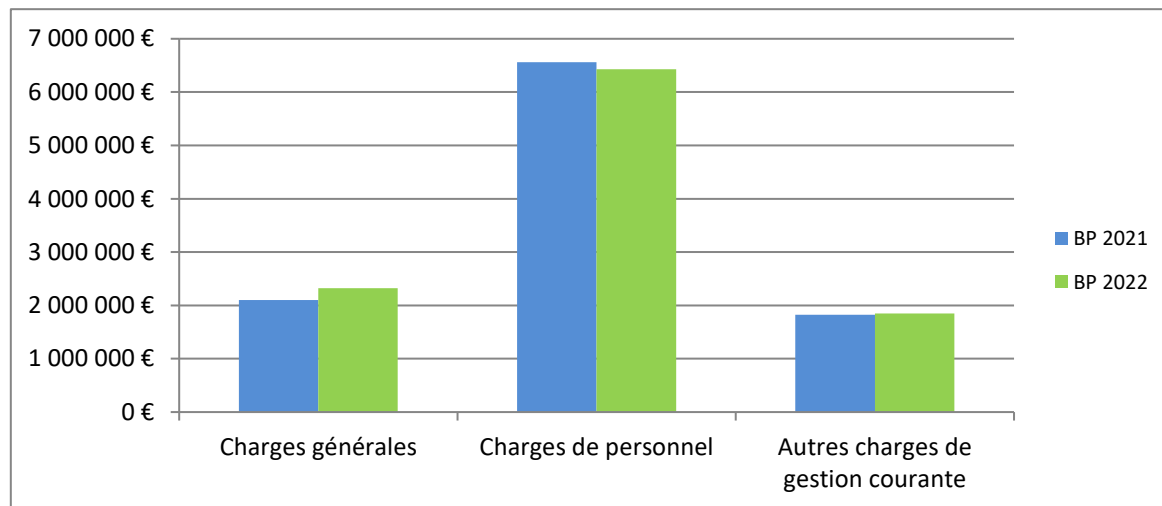
Les dépenses réelles de fonctionnement s'entendent comme l'ensemble des dépenses de fonctionnement entraînant des mouvements de fonds.

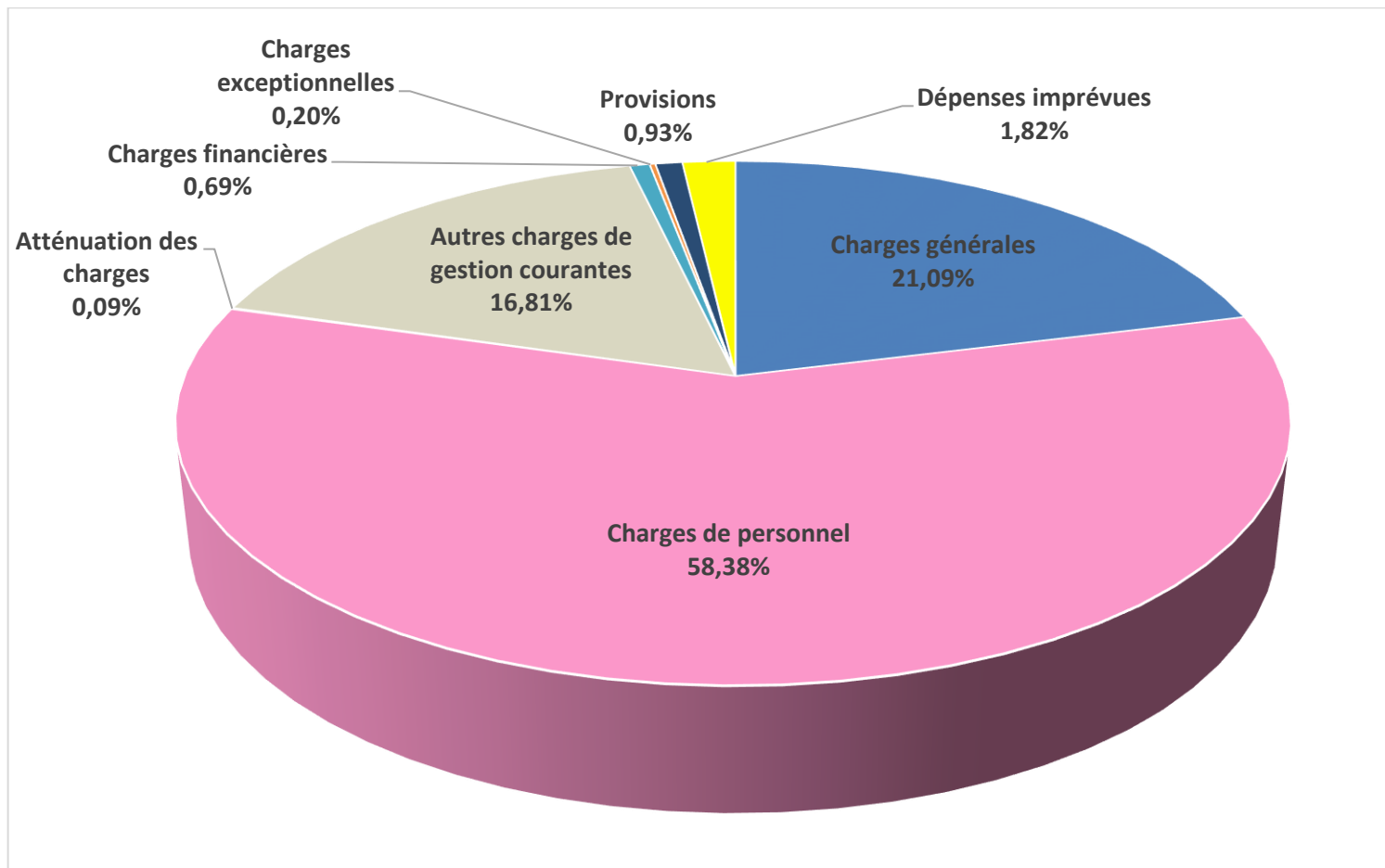
Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Charges générales : achats de fournitures (papeterie, mobilier...), électricité, téléphone, prestations de services...
- Autres charges de gestion courante : subventions, frais de municipalité...
- Prestations de services : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes...
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale...
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers...

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitres		BP 2021	BP 2022
011	Charges générales	2 101 000	2 322 150
012	Charges de personnel	6 558 250	6 426 490
65	Autres charges de gestion courante	1 824 820	1 850 720
66	Charges financières	86 000	76 000
67	Charges exceptionnelles	19 200	21 500
014	Atténuations de produits	10 000	10 000
022	Dépenses imprévues	200 000	200 000
68	Provisions	2 000	102 000
Total des dépenses réelles en €		10 801 270	11 008 860





Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature

Chapitres	BP 2021	BP 2022	Evolution BP 2022/BP 2021
011 Charges générales	2 101 000	2 322 150	10,53%
Dont 60 - Achats (énergie, restauration, carburant, fournitures...)	1 027 750	1 190 000	15,79%
61 - Services extérieurs (assurances, maintenance, entretien...)	640 550	676 970	5,69%
62 - Autres services extérieurs (prestataires, frais, transport, publication...)	405 450	428 130	5,59%
63 - Impôts et taxes (TF, THLV)	27 250	27 050	-0,73%
012 Charges de personnel	6 558 250	6 426 490	-2,01%
Dont 6215 - Personnel affecté par le CCAS	11 000	11 740	6,73%
6218 - Autre personnel extérieur	30 000	0	-100,00%
633 - Impôts, taxes et assimilés	168 004	156 940	-6,59%
641 - Rémunérations du personnel	4 569 997	4 555 760	-0,31%
645, 647, 648 - Charges	1 779 249	1 702 050	-4,34%
014 Atténuation des charges	10 000	10 000	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	1 824 820	1 850 720	1,42%
Dont 653 - Municipalité(indemnités, charges, formation...)	237 000	237 000	0,00%
657 - Subventions d'équilibre au CCAS	973 000	973 000	0,00%
Autres subventions	241 150	248 700	3,13%
658 - Autres charges de gestion courante (CLB et DSIT)	256 670	256 020	-0,25%
Autres dépenses	117 000	136 000	16,24%
66 Charges financières	86 000	76 000	-11,63%
67 Charges exceptionnelles	19 200	21 500	11,98%
68 Provisions	2 000	102 000	0,00%
022 Dépenses imprévues	200 000	200 000	0,00%
Total des dépenses réelles en €	10 801 270	11 008 860	1,92%

Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les dépenses courantes (fournitures diverses, entretien des bâtiments, assurances, prestations de service...) nécessaires au bon fonctionnement des services.

Les postes les plus significatifs sont :

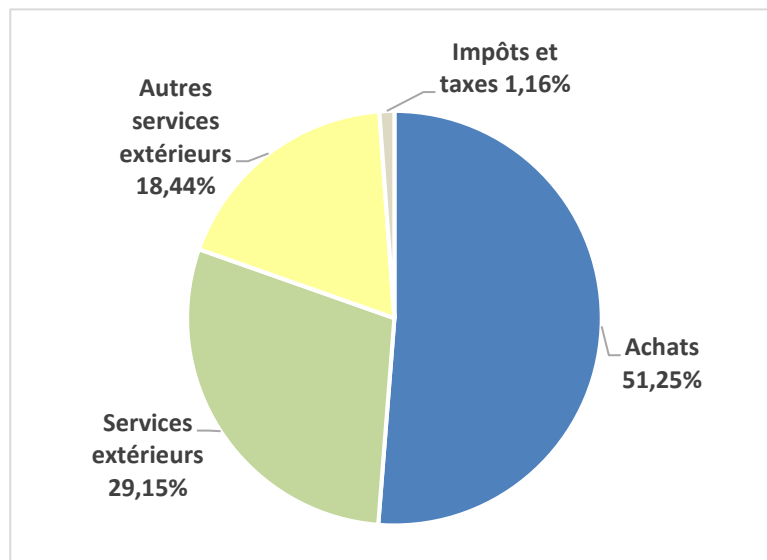
- les achats d'énergies (électricité et gaz) qui concernent l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux,
- la fourniture de petits équipements : les petites fournitures courantes, celles nécessaires aux travaux d'entretien et de remise en état des bâtiments, les fournitures pour les travaux en régie...
- les diverses maintenances, et notamment celles des installations de chauffage.

Lors des réunions budgétaires préparatoires, les services et les élus ont examiné scrupuleusement les pistes d'économie possibles tout en gardant comme objectif le maintien de la qualité du service rendu.

Pour une **prévision de 2 322 150 €**, ces charges augmentent de 10,53 % par rapport aux prévisions du budget primitif 2021.

Cette hausse s'explique par une augmentation conséquente des charges liées aux fluides (+145 K€). D'autres dépenses augmentent à la marge : la restauration collective du fait d'une fréquentation plus élevée et du nouveau marché (+ 10 K€), les prestataires extérieurs (+ 8 K€), les contrats d'entretien (+ 15 K€).

Les autres lignes budgétaires sont globalement stables.



Les charges de personnel (chapitre 012)

Ce chapitre regroupe les dépenses relatives aux rémunérations du personnel pour une **prévision totale annuelle de 6 426 490 €**.

Les dépenses de personnel comprennent l'ensemble des traitements et charges sociales des agents employés par la commune, ainsi que les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, à la contribution obligatoire auprès du FIPHFP, aux frais de formation, aux honoraires médicaux, à la subvention versée auprès du Comité Social du personnel, ainsi qu'aux autres frais relatifs au personnel.

L'estimation budgétaire pour l'année 2022 en matière de dépenses de personnel comprend plusieurs facteurs :

- ✓ L'effet du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est lié aux déroulements de carrières des agents. Les effets sont importants au sein de la commune de par la structure du personnel : au 31 décembre de l'année 2021, les plus de 45 ans représentent environ 50% de l'effectif permanent total ;
- ✓ La revalorisation du SMIC au 1er janvier 2022 (+0,9%) ;
- ✓ Les recrutements de 2021 sur une année pleine en 2022 ;
- ✓ Les recrutements et les titularisations prévues pour 2022.

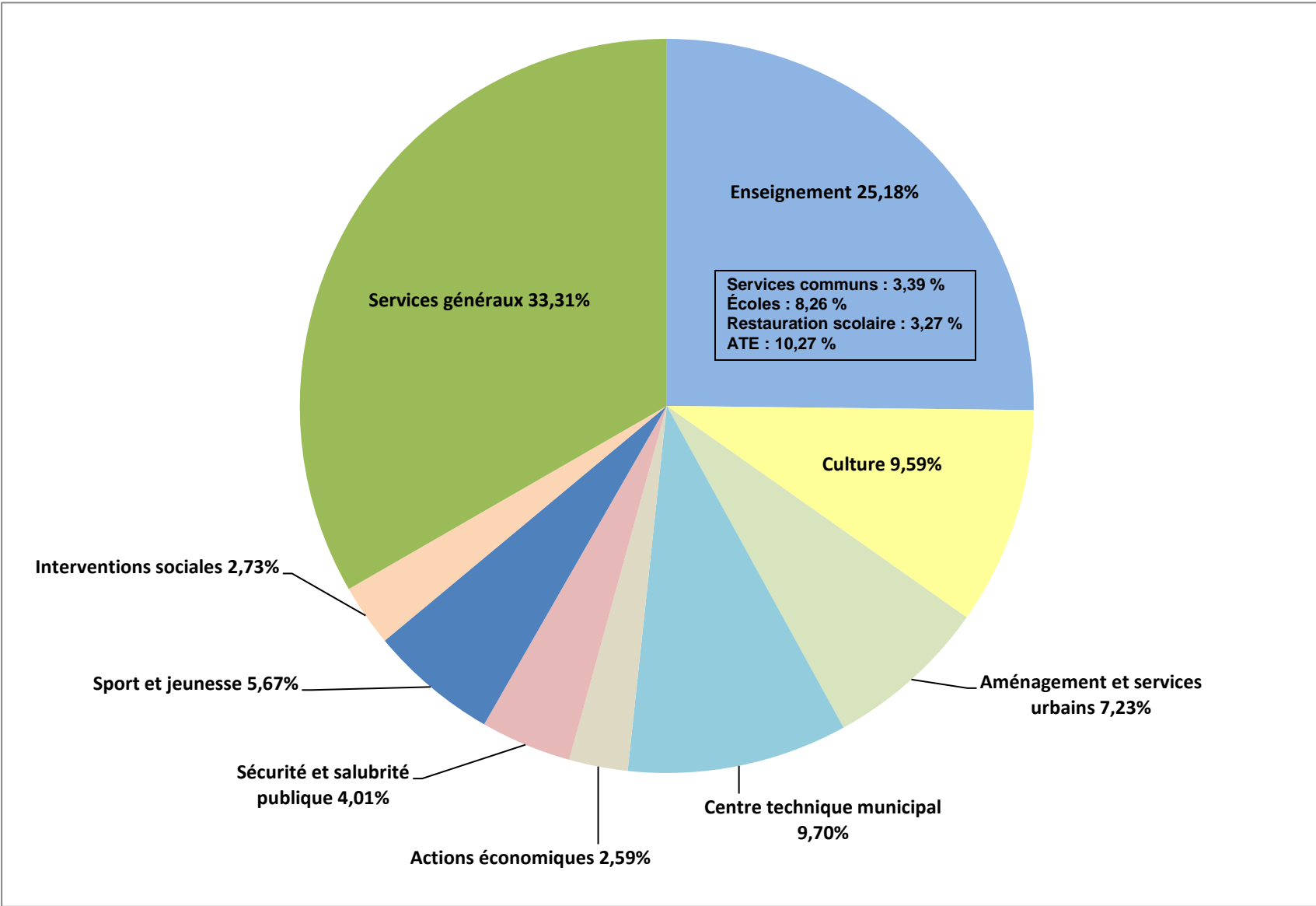
Concernant les effectifs et compte tenu des informations transmises, il a été budgété des dépenses supplémentaires en cas de recrutement et des charges en moins en cas de départ en retraite ou de mutation.

Six agents de la commune devraient partir en retraite courant de cette année. Par exemple, deux postes ont été provisionnés au sein du pôle éducation pour remplacer des départs en retraite.

Pour mémoire, les dépenses de personnel liées à la petite enfance sont prises en charge par le Centre Communal d'Action Sociale.

Les dépenses de personnel représentent 58,38 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2022. Pour rappel, cette tendance est équivalente à celle des communes de la même strate (60%). En revanche, l'offre de service qu'elle propose est largement supérieure aux villes de la même taille. Par exemple, la commune a mis en place les activités du temps de l'enfant dans les écoles, elle propose de nombreuses activités culturelles (expositions, cinéma, deux médiathèques...). Elle met à disposition des associations de nombreux locaux entretenus pour les activités artistiques, culturelles et sportives. Elle entretient ses parcs, squares et sentiers pour le bien être des Laxoviens.

Le schéma ci-après présente les effectifs de la commune par thématique.



Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

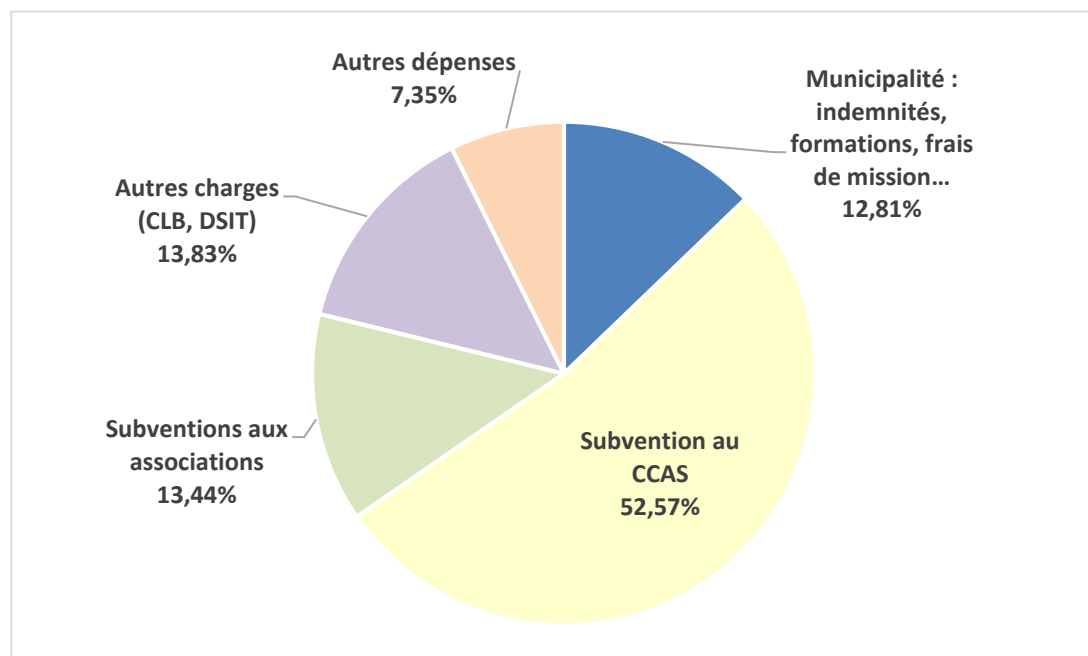
Ce chapitre regroupe les subventions versées aux associations et au CCAS, ainsi que les formations, indemnités et charges de l'ensemble des élus de la commune.

Pour **une prévision de 1 850 720 €**, les "autres charges de gestion courante" représentent 16,81 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses sont en légère hausse par rapport aux prévisions du budget primitif 2021. Cette augmentation résulte des charges obligatoires versées à la Métropole du Grand Nancy dans le cadre du ramassage des ordures ménagères. Afin de réaliser des économies, les déchets liés aux activités du centre technique municipal, jusqu'à lors budgétés en charges générales, ne seront plus collectés par un prestataire extérieur à partir de 2022. La Métropole du Grand Nancy ramassera ces déchets en sus de ceux des bâtiments communaux qui étaient jusqu'à lors déjà collectés. Cette dépense s'inscrira désormais au chapitre « autres charges de gestion courante ».

Les subventions allouées aux autres associations ne baisseront pas : elles seront maintenues malgré le contexte sanitaire. La commune poursuit son soutien financier aux associations en leur versant 248 K€ de subventions directes en sus des subventions indirectes : prêt de matériel, prestations effectuées par les services municipaux...

Les charges ainsi que les indemnités des élus de la commune seront équivalentes en 2022.



Les charges financières, exceptionnelles et dépenses imprévues (chapitres 66, 67, 68 et 022)

Ces chapitres représentent les dépenses relatives :

- **aux frais financiers** : les intérêts des emprunts contractés par la collectivité sont évalués à 76 K€, soit 0,69 % des charges réelles de fonctionnement. La commune n'ayant pas contracté de nouvel emprunt en 2021, ces charges diminuent de 10 K€ en 2022.

- **aux charges exceptionnelles** : les secours, bourses et prix évalués à 21,5 K€ représentent 0,20% des charges réelles de fonctionnement.

- **aux provisions** : comme le dispose la législation en vigueur, la Ville a provisionné 30% du montant des Comptes Epargne Temps (CET) des agents communaux. Cette somme pourrait également être utilisée pour remplacer des départs en retraite anticipés.

- **aux dépenses imprévues** : il s'agit de crédits inscrits afin de pallier un manque de disponibilités pour des dépenses survenant en cours d'exercice, qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget. Pour 2022, elles sont estimées à 1,82 % du budget.

La procédure des dépenses imprévues permet de répondre rapidement à des aléas budgétaires imprévus sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Ces opérations se retrouvent, en nature, à l'identique chaque année.

2. Les opérations d'ordre

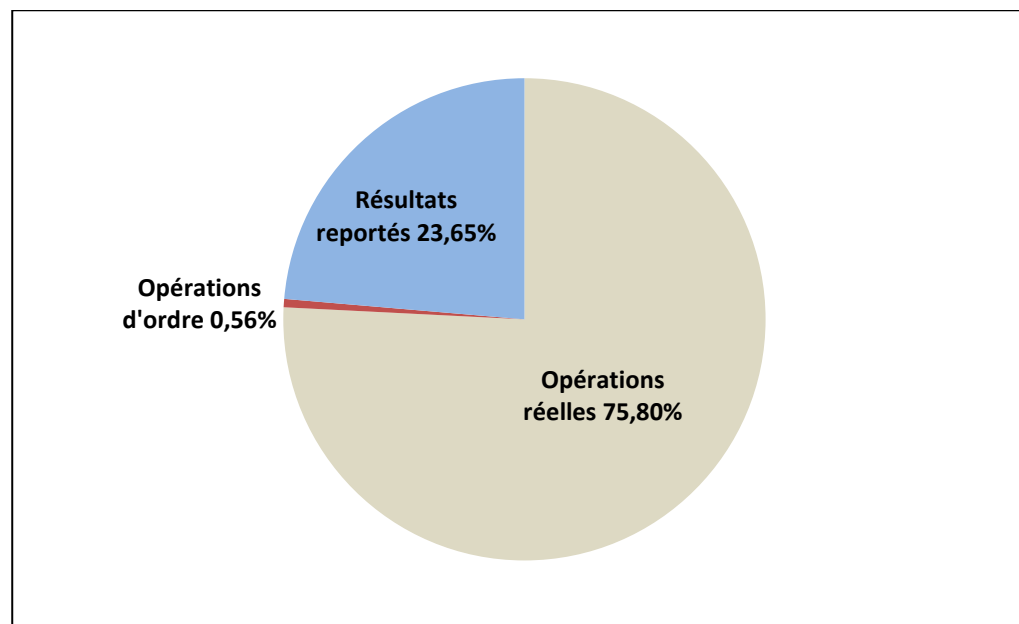
Les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement sont constituées **des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** pour un montant prévisionnel de **283 172,85 €**.

Il s'agit de prendre en compte la détérioration au fil du temps de la plupart des immobilisations. Cette dépréciation se produit en raison de l'usure des biens ou simplement en raison du fait que les techniques ayant fortement évolué, le matériel devient obsolète et perd donc de la valeur.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- des **opérations réelles** estimées à 10 960 800 €,
- des **opérations d'ordre** pour un montant de 80 350 €,
- des **résultats reportés de l'exercice 2021** pour 3 419 315,44 €.



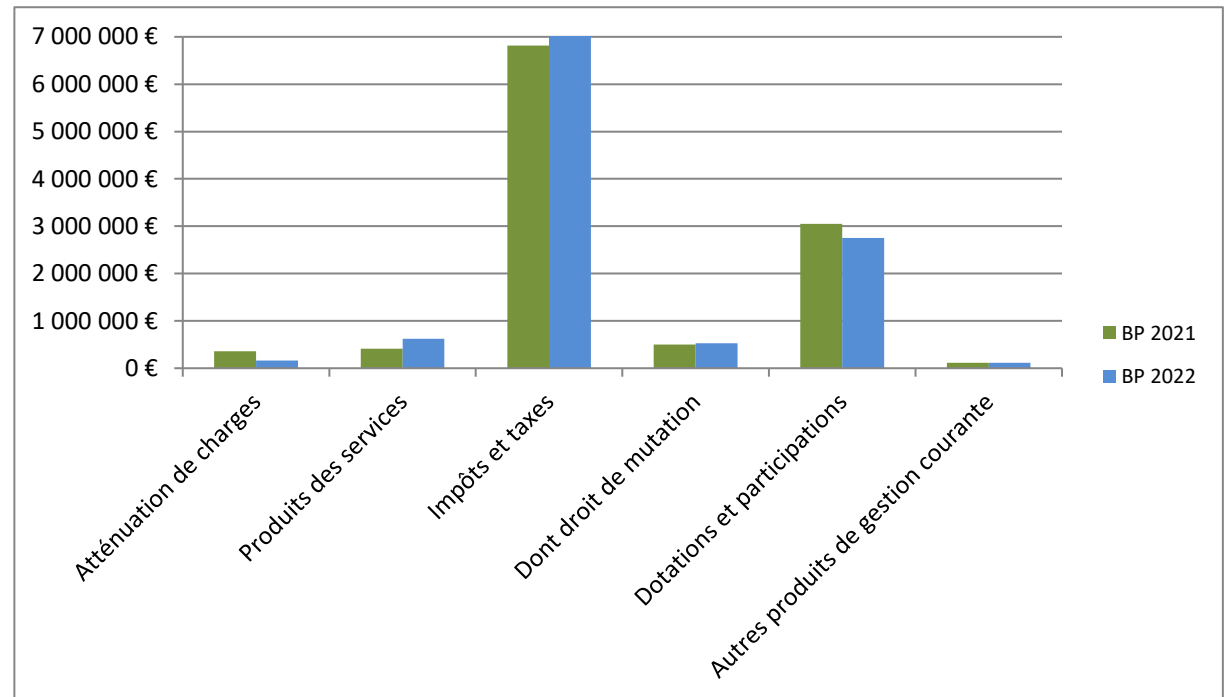
1. Les recettes réelles de fonctionnement

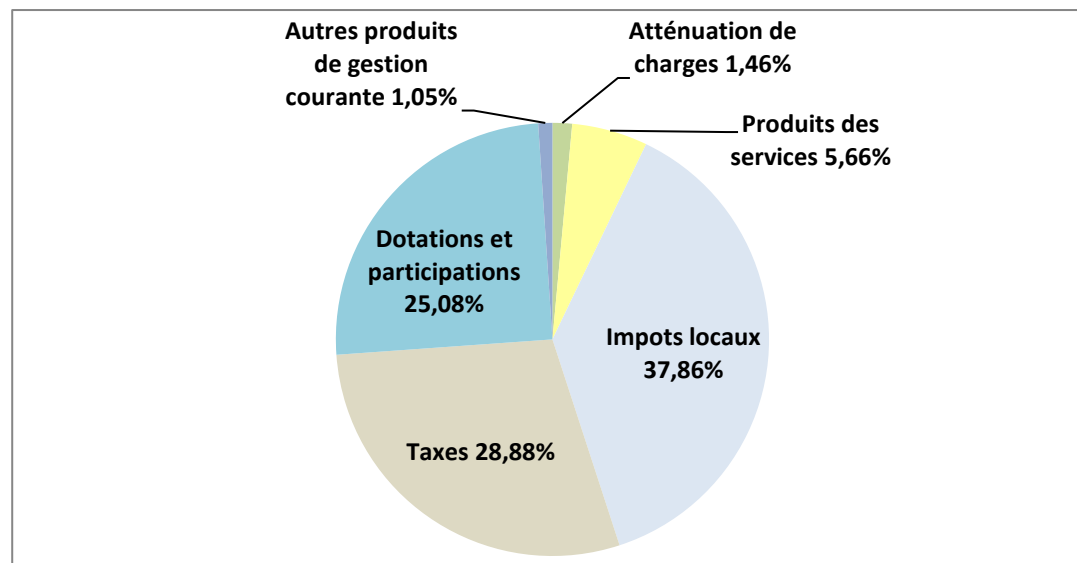
Les recettes réelles de fonctionnement proviennent principalement :

- de la fiscalité directe locale, notamment de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti ;
- des recettes fiscales indirectes (taxes additionnelles aux droits de mutation, taxe sur l'électricité, droits de place...)
- des dotations versées par l'État ;
- des ressources d'exploitation des domaines : concession des cimetières, redevance périscolaire, redevance culturelle... ;
- des produits financiers ;
- des produits de cession immobilière.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitres		BP 2021	BP 2022
013	Atténuation de charges	358 000	160 000
70	Produits des services	413 895	620 410
73	Impôts et taxes Dont droit de mutation	6 816 500 500 000	7 316 000 525 000
74	Dotations et participations	3 048 400	2 749 150
75	Autres produits de gestion courante	116 810	115 210
76 et 77	Produits financiers et exceptionnels	30	30
Total des recettes réelles en €		10 753 635	10 960 800





L'atténuation de charges (chapitre 013)

Il s'agit des compensations par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et par notre assureur des arrêts maladie du personnel.

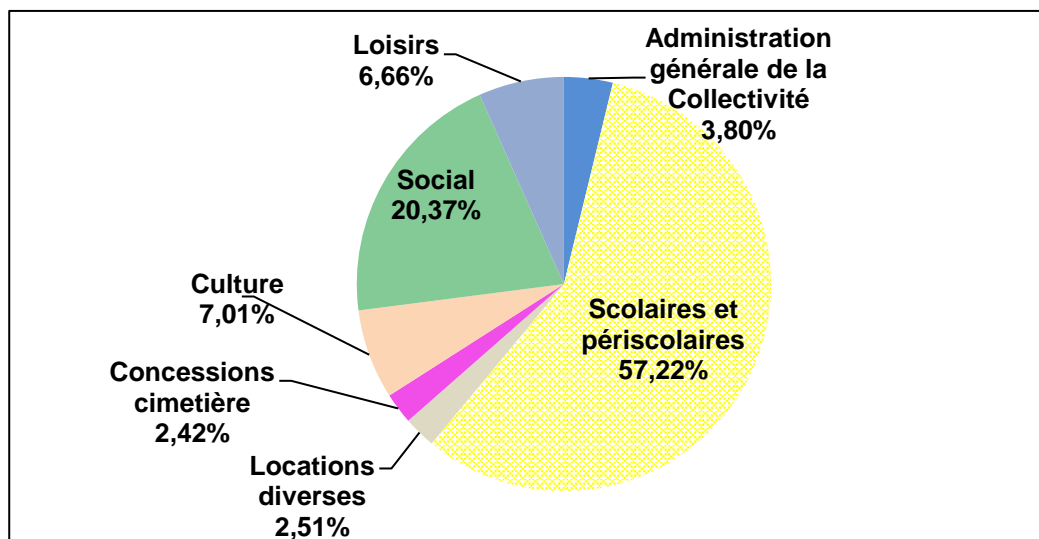
Pour une **prévision de 160 000 €**, ces remboursements représentent 1,46 % des recettes réelles de fonctionnement.
Le remboursement du personnel mis à disposition du CCAS est désormais affecté au chapitre 70 « les produits de services ».

Les produits des services (chapitre 70)

Il s'agit des redevances versées par les utilisateurs des services proposés par la collectivité : concessions des cimetières, abonnements médiathèque, accueils de loisirs sans hébergement, restauration scolaire, locations de salles municipales...

Pour une **prévision de 620 410 €**, ces redevances représentent 5,66 % des recettes réelles de fonctionnement.
Les redevances scolaires et périscolaires, culturelles et de loisirs sont évaluées à 362 K€. Le remboursement du personnel mis à disposition du CCAS, dorénavant imputé sous ce chapitre, est estimé à 243 K€. Les autres recettes concernent les concessions de cimetière et les locations de salles.

Détail de la répartition des produits et services



Les impôts et taxes (chapitre 73)

Pour une **prévision de 7 316 000 €**, cette somme représente 66,75 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2022, les produits relatifs aux impositions locales devraient représenter 37,86 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'augmentation du prévisionnel des ressources supplémentaires en « impôts et taxes » par rapport à 2021 est due à la revalorisation des valeurs locatives, votée annuellement par l'Etat et par le versement de la compensation de la taxe d'habitation versée désormais sous ce chapitre budgétaire.

Pour 2022, et comme lors des seize dernières années, la municipalité n'augmente les taux d'imposition locaux pour préserver le pouvoir d'achat des Laxoviens. Pour mémoire, Laxou est la commune qui a les taux d'imposition les plus faibles par rapport aux communes de même strate au sein de la Métropole du Grand Nancy. Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes bénéficient depuis l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour rappel, les taux de 2021 ont été délibérés à 25,26 % pour le foncier bâti (8,02% pour la commune + 17,24% pour le conseil départemental) et 14,30 % pour le foncier non bâti. En 2022, la commune délibèrera uniquement sur les taux de foncier bâti et non bâti avec des taux équivalents à ceux de 2021. Les moyennes nationales de la strate sont respectivement de 40,08 % (22,74% pour les communes, 17,34% pour les conseils départementaux) et 57,79 %.

Les postes les plus significatifs sont :

- les impôts locaux et les contributions directes pour une prévision de 4 150 000 €, incluant la compensation par l'Etat de la suppression de la taxe d'habitation,
- le reversement reçu de la Métropole du Grand Nancy, au titre de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) pour une prévision de 2 050 000 €,
- la taxe additionnelle aux droits de mutation pour une prévision de 525 000 €,
- la taxe sur les emplacements publicitaires pour une prévision de 140 000 €,
- la taxe sur l'électricité pour une prévision de 170 000 €.

Ce budget est marqué par la volonté de la municipalité de préserver le maintien du pouvoir d'achat des Laxoviens.

Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les participations et subventions versées par divers organismes **pour une prévision de 2 749 150 €**. Ces recettes représentent 25,08 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les postes les plus significatifs des dotations et participations sont :

- Les dotations de l'Etat :

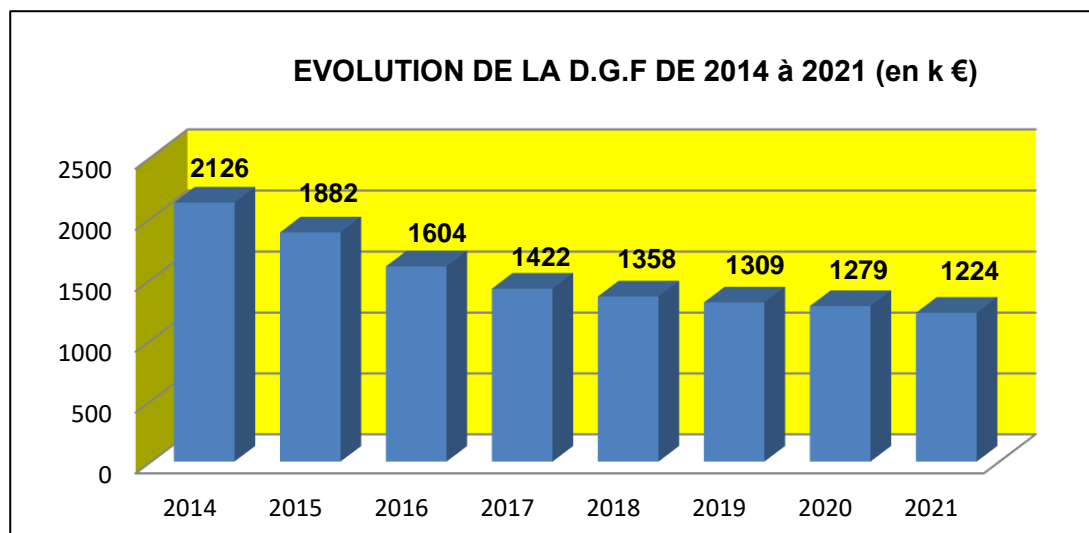
* la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) pour une prévision de 1 180 000 €.

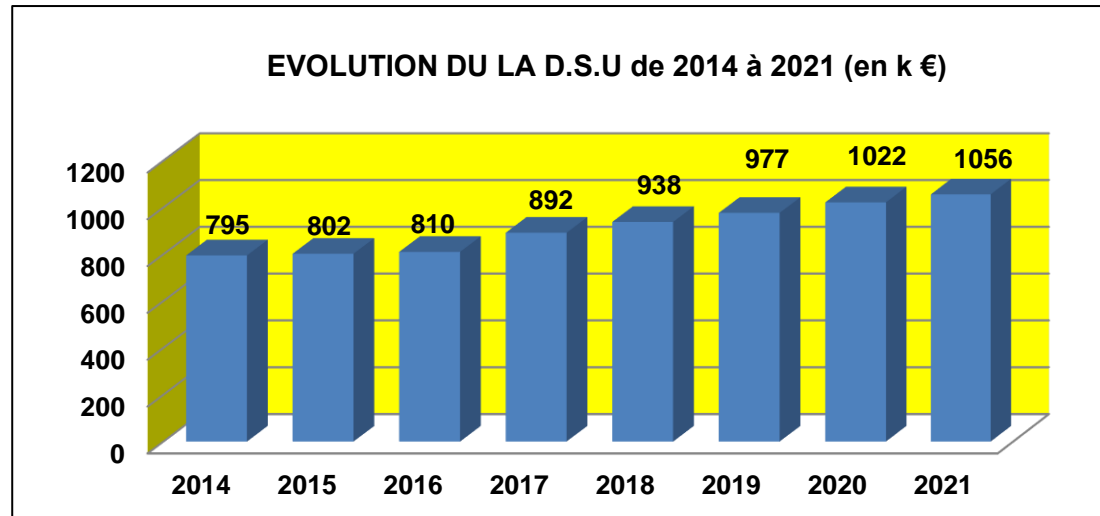
* la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.C.S) pour une prévision de 1 020 000 €.

- Les participations des groupements de collectivités comme la commune de Maxéville, la Métropole du Grand Nancy et le SIS, pour une prévision de 182 000 €, et relatives au remboursement charges liées à la convention du Champ-le-Bœuf, des prestations hivernales et à l'utilisation des gymnases et de leurs gardiennages respectifs.

- Les subventions et participations des autres organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales, pour une prévision de 235 000 €.

Évolution des principales dotations perçues par la commune





Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Pour une **prévision de 115 210 €**, ces produits représentent 1,05 % des recettes réelles de fonctionnement. Ces produits sont stables par rapport à 2021.

Les postes les plus significatifs sont :

- Les produits divers de gestion courante concernant la récupération des charges locatives (eau, chauffage, taxe sur les ordures ménagères) sur les locataires des logements communaux évalués à 25 K€,
- La participation de Maxéville aux activités offertes par la commune, dans le cadre de la convention de participation aux charges du quartier du Champ-le-Bœuf, pour 43 K€.
- Les revenus des immeubles relatifs aux locations diverses, estimés à 47 K€.

2. Les opérations d'ordre

Les immobilisations des travaux en régie constituent les opérations d'ordre en recettes de fonctionnement. Elles sont estimées à **80 350 €** pour 2022.

3. Les résultats reportés de l'exercice 2021

Les résultats de l'exercice peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et selon une procédure strictement encadrée. Pour 2021, les résultats de fonctionnement sont excédentaires de **4 719 315,44 €**. Ils se décomposent comme suit :

- Du report excédentaire de l'année 2020 à hauteur de 3 201 599,37 €,
- Du résultat excédentaire de l'année 2021 d'un montant de 1 517 716,07 €.

L'affectation du résultat doit tenir compte du besoin de financement de la section d'investissement. Le reste de l'excédent peut être affecté en investissement ou en fonctionnement. Ainsi, pour 2022, une réserve complémentaire de 1 300 000€ est affectée en investissement et les résultats reportés en fonctionnement sont évalués à **3 419 315,44 €**.

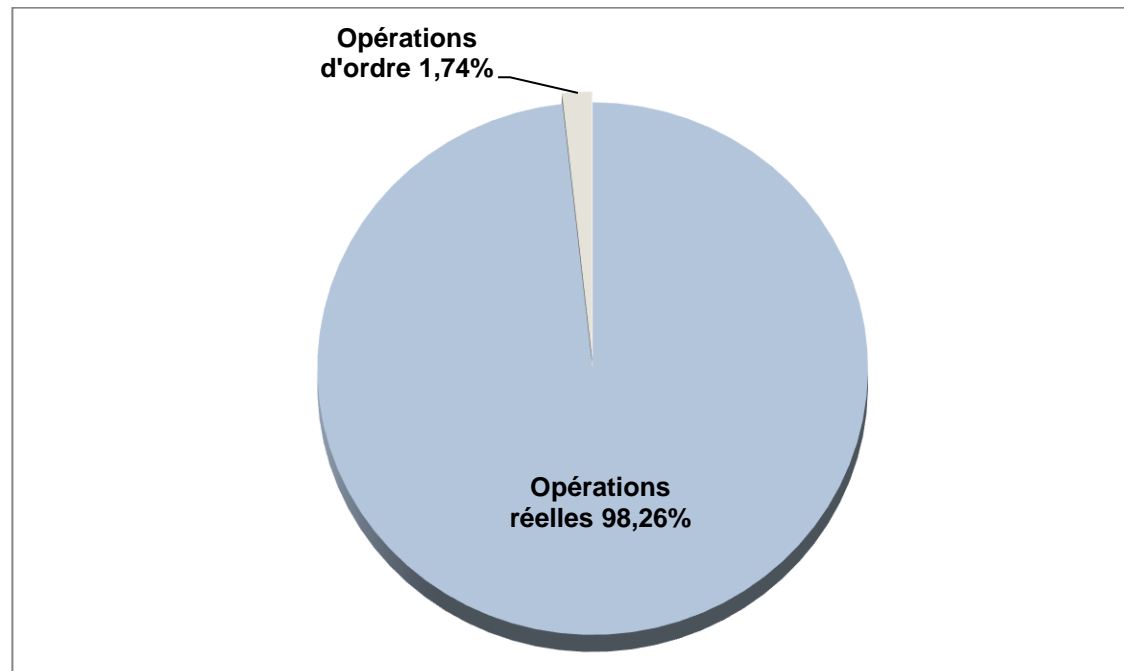
III. La section d'investissement

La section d'investissement correspond aux opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine : acquisitions diverses, travaux.

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées par :

- **Des opérations réelles** pour un montant estimé à 4 675 289,08 €, dont 536 929,08 € de restes à réaliser,
- **Des opérations d'ordre** évaluées à 83 006,80 €.



1. Les dépenses réelles d'investissement

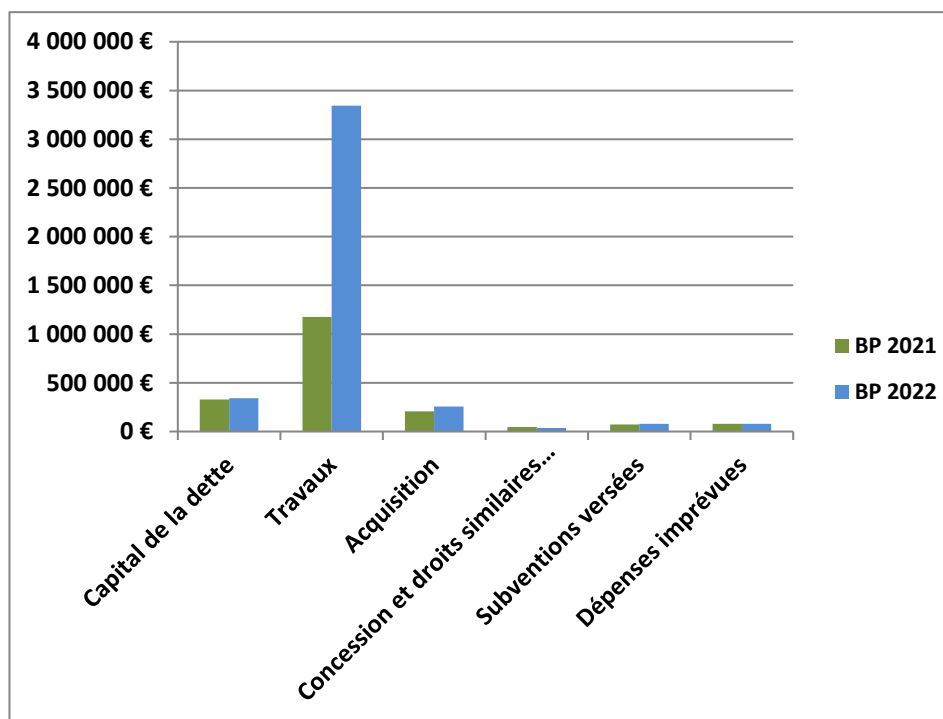
Pour 2022, la prévision des dépenses réelles d'investissement comprend :

- **les dépenses reportées** de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022 pour un montant de 536 929,08 €,
- **les propositions nouvelles** pour un montant de 4 138 360 €.

Les restes à réaliser (ou reports) correspondent à des acquisitions/travaux pour lesquels les factures n'ont pu être réglées sur l'exercice 2021 : ce sont des travaux non terminés en décembre 2021 ou des factures non présentées en date du 31 décembre 2021.

Répartition des dépenses nouvelles d'investissement par nature

Chapitres		BP 2021	BP 2022
16	Capital de la dette	330 200	341 050
23	Travaux	1 175 400	3 344 750
21	Acquisition	207 310	254 760
20	Concession et droits similaires (licences...), études	35 800	37 500
204	Subventions versées	84 800	80 300
26	Titres	0	0
020	Dépenses imprévues	80 000	80 000
Total des dépenses réelles en €		1 913 510	4 138 360



En 2022, la commune ne devrait pas souscrire de nouvel emprunt. Ainsi, **le capital de la dette** à rembourser est estimé à 341 050 €.

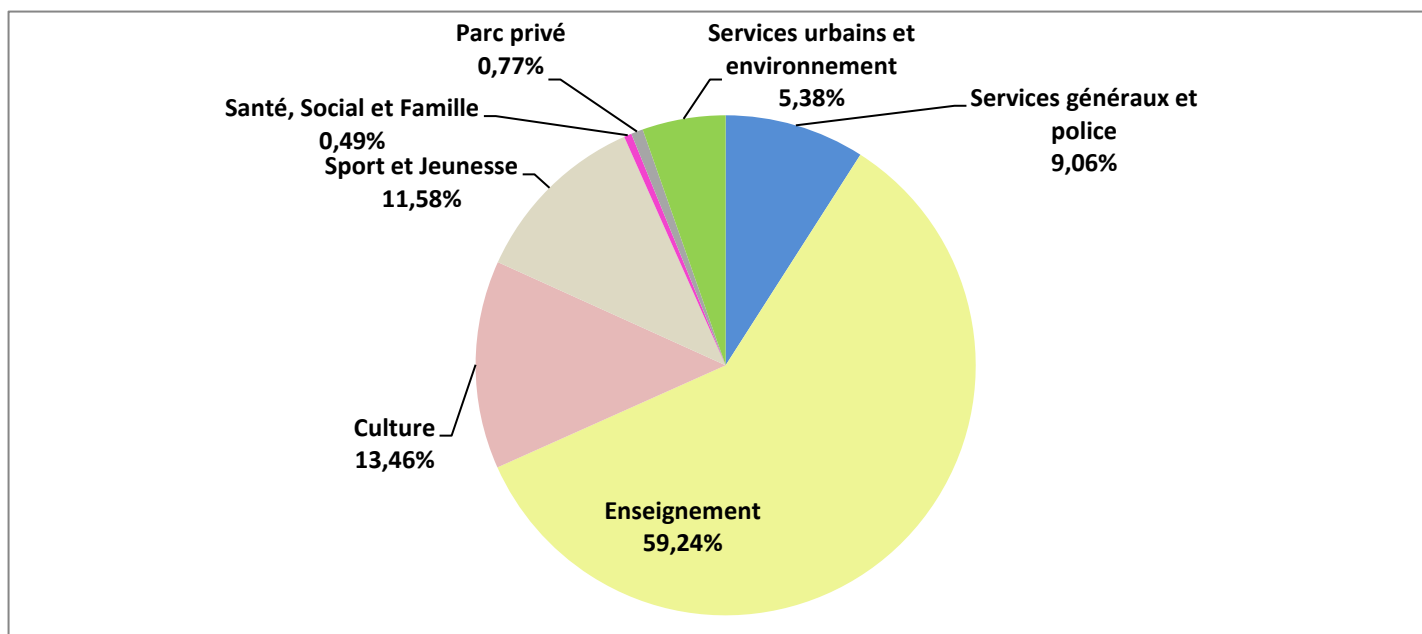
Les **travaux**, estimés à 3 344 750 € concernent :

- des opérations d'entretien du patrimoine de la collectivité, dont prioritairement les écoles.
- le lancement des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux,
- la poursuite du projet de la rénovation urbaine aux Provinces avec le lancement des travaux pour le pôle enfance, l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour le gymnase de l'Europe, et les travaux d'aménagement extérieurs du secteur de la rue Marius Piant.

La commune va **acquérir du matériel et mobilier** pour les bâtiments communaux, les écoles, la médiathèque, les équipements sportifs et les squares de la ville, du matériel informatique pour les écoles et les services communaux, du mobilier pour les médiathèques, du matériel sportif... Cette charge est évaluée à 254 760 €. Elle va également acquérir du matériel informatique pour 39 050 €.

Enfin, la municipalité a budgété **des subventions** : de 65 000 € à l'attention de Maxéville dans le cadre de la convention de répartition des charges du Champ-le-Bœuf qui lie les deux communes, 10 000 € à la métropole dans le cadre de la direction informatique, des subventions de ravèlement pour les Laxoviens à hauteur de 5 300 €.

Répartition des dépenses nouvelles d'investissement par fonction (hors la fonction 01*)



* la fonction 01 comprend le remboursement en capital de la dette pour 341 050 €, les subventions d'investissement pour 65 000 € (CLB) et les dépenses imprévues pour 80 000 €.

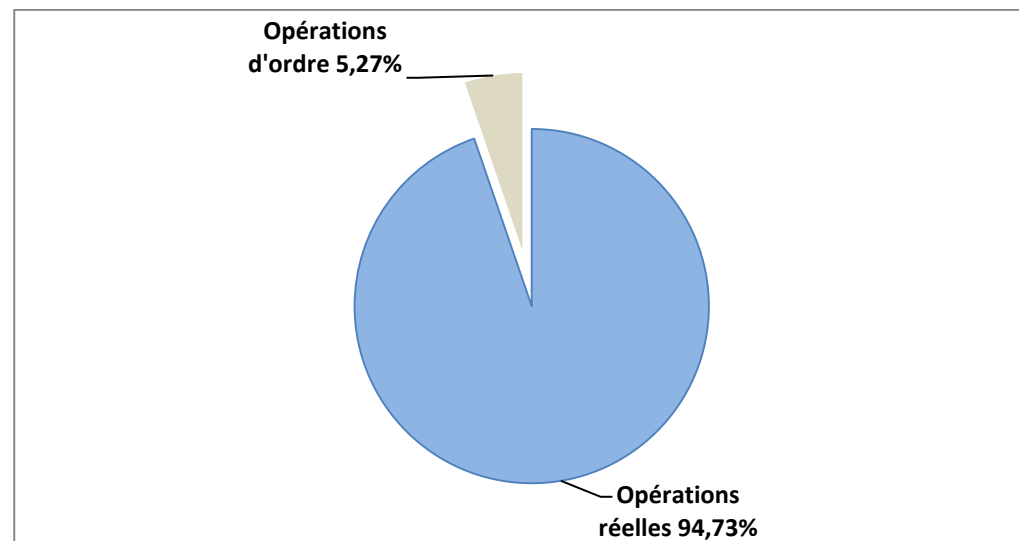
2. Les opérations d'ordre

Les immobilisations des travaux en régie et les opérations patrimoniales constituent les opérations d'ordre en dépenses d'investissement. L'ensemble de ces opérations est estimé à 83 006,80 € pour 2022.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par :

- **des opérations réelles** constituées des opérations nouvelles pour un montant estimé à 2 259 115,60 € et du résultat excédentaire 2021 reporté d'un montant de 2 863 626 €,
- **des opérations d'ordre** évaluées à 284 829,65 €.

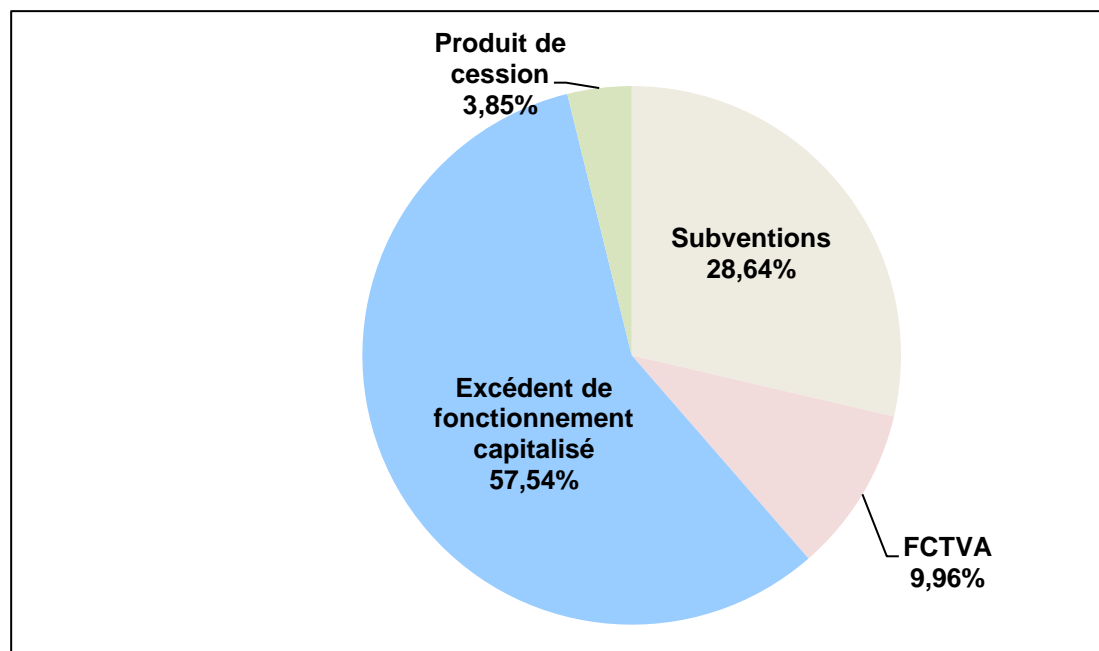


1. Les recettes réelles d'investissement

La **prévision** des recettes réelles d'investissement comprend les propositions nouvelles pour un montant de 2 259 115,60.

Les recettes réelles d'investissement sont constituées par :

- l'**excédent de fonctionnement capitalisé** pour 1 300 000 €, affectés à l'article 1068 ;
- le **Fonds de Compensation de la T.V.A.** (F.C.T.V.A.) pour un montant de 225 000 €. Il s'agit de la récupération de la T.V.A. sur les dépenses d'investissement (acquisitions et travaux) réalisées en 2021 ;
- les **subventions** pour un montant de 647 115,60 € ;
- la **cession d'un appartement** estimée à 87 000 €.



En 2022, les travaux programmés (rénovation urbaine du quartier des Provinces, entretien du patrimoine communal dont les écoles, rénovation énergétique des bâtiments communaux) ne nécessitent pas d'avoir recours à l'emprunt.

Les services communaux, comme en 2021, vont solliciter nos partenaires pour bénéficier d'un maximum de subventions. Il est important de rappeler que les aides financières sont versées totalement à réception des factures acquittées soit parfois en N+2.

2. Les opérations d'ordre

Les amortissements et les opérations patrimoniales constituent les opérations d'ordre des recettes d'investissement.

3. Les résultats reportés de l'exercice 2021

Les résultats de l'exercice sont estimés à l'issue de la journée complémentaire et selon une procédure strictement encadrée.

Pour 2021, les résultats d'investissement sont excédentaires de **2 863 626 €** et se décomposent comme suit :

- Report déficitaire de l'année 2020 à hauteur de 1 856 264,41 €,
- Résultat excédentaire de l'année 2021 d'un montant de 4 719 315,44 €.

IV. PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

VUE D'ENSEMBLE – CHAPITRES – BALANCE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 292 032,85	11 041 150,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	3 419 315,44
-		-	-
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 292 032,85	14 460 465,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 221 366,80	2 544 945,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	536 929,08	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	2 863 626,00
-		-	-
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 758 295,88	5 408 571,25
TOTAL DU BUDGET (3)		16 050 328,73	19 869 036,69

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (à voir).

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 101 000,00	0,00	2 322 150,00	2 322 150,00	2 322 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 558 250,00	0,00	6 426 490,00	6 426 490,00	6 426 490,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 824 820,00	0,00	1 850 720,00	1 850 720,00	1 850 720,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 494 070,00	0,00	10 609 360,00	10 609 360,00	10 609 360,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
67	Charges exceptionnelles	19 200,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
68	Dotations aux provisions (4)	2 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 801 270,00	0,00	11 008 860,00	11 008 860,00	11 008 860,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	235 222,81	0,00	283 172,85	283 172,85	283 172,85
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		235 222,81	0,00	283 172,85	283 172,85	283 172,85
TOTAL		11 036 492,81	0,00	11 292 032,85	11 292 032,85	11 292 032,85
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						11 292 032,85

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	358 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	413 895,00	0,00	620 410,00	620 410,00	620 410,00
73	Impôts et taxes	6 816 500,00	0,00	7 316 000,00	7 316 000,00	7 316 000,00
74	Dotations et participations	3 048 400,00	0,00	2 749 150,00	2 749 150,00	2 749 150,00
75	Autres produits de gestion courante	116 810,00	0,00	115 210,00	115 210,00	115 210,00
Total des recettes de gestion courante		10 753 605,00	0,00	10 960 770,00	10 960 770,00	10 960 770,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 753 635,00	0,00	10 960 800,00	10 960 800,00	10 960 800,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	87 300,00	0,00	80 350,00	80 350,00	80 350,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		87 300,00	0,00	80 350,00	80 350,00	80 350,00
TOTAL		10 840 935,00	0,00	11 041 150,00	11 041 150,00	11 041 150,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						3 419 315,44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						14 460 465,44

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 371 255,44
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

(1) cf. p.4 1B - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D023 = R021; D1 040 = RF 042; R1 040 = DF 042; D1 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	35 800,00	26 518,00	37 500,00	37 500,00	64 018,00
204	Subventions d'équipements versées	84 800,00	0,00	80 300,00	80 300,00	80 300,00
21	Immobilisations corporelles	207 310,00	62 113,34	254 760,00	254 760,00	316 873,34
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 175 400,00	448 297,74	3 344 750,00	3 344 750,00	3 793 047,74
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 503 310,00	536 929,08	3 717 310,00	3 717 310,00	4 254 239,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	330 200,00	0,00	341 050,00	341 050,00	341 050,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	410 200,00	0,00	421 050,00	421 050,00	421 050,00
45X-1	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 913 510,00	536 929,08	4 138 360,00	4 138 360,00	4 675 289,08
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	87 300,00	0,00	80 350,00	80 350,00	80 350,00
041	Opérations patrimoniales (5)	40 180,00	0,00	2 656,80	2 656,80	2 656,80
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	127 480,00	0,00	83 006,80	83 006,80	83 006,80
	TOTAL	2 040 990,00	536 929,08	4 221 366,80	4 221 366,80	4 758 295,88

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) **0,00**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **4 758 295,88**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	320 540,87	0,00	647 115,60	647 115,60	647 115,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	320 540,87	0,00	647 115,60	647 115,60	647 115,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	220 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	5 583 623,82	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
	Total des recettes financières	5 804 623,82	0,00	1 612 000,00	1 612 000,00	1 612 000,00
45X-2	Total des opér. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 125 164,69	0,00	2 259 115,60	2 259 115,60	2 259 115,60
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	235 222,81	0,00	283 172,85	283 172,85	283 172,85
041	Opérations patrimoniales (5)	40 180,00	0,00	2 656,80	2 656,80	2 656,80
	Total des recettes d'ordre d'investissement	275 402,81	0,00	285 829,65	285 829,65	285 829,65
	TOTAL	6 400 567,50	0,00	2 544 945,25	2 544 945,25	2 544 945,25

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) **2 863 626,00**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **5 408 571,25**

Pour information

S'il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	3 371 255,44
--	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 322 150,00		2 322 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 426 490,00		6 426 490,00
014	Atténuation de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 850 720,00	0,00	1 850 720,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	76 000,00	0,00	76 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 500,00	0,00	21 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	102 000,00	283 172,85	385 172,85
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		11 008 860,00	283 172,85	11 292 032,85

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 292 032,85
--	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	341 050,00	0,00	341 050,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00 (8)		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	64 018,00	0,00	64 018,00
204	Subventions d'équipement versées	80 300,00	0,00	80 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	316 873,34	2 656,80	319 530,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00 (9)		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 793 047,74	80 350,00	3 873 397,74
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>		0,00	0,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00	0,00	80 000,00
Dépenses d'investissement - Total		4 675 289,08	83 006,80	4 758 295,88

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 758 295,88
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail p.30).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuation de charges	160 000,00	0,00	160 000,00
60 Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine, et ventes diverses	620 410,00	0,00	620 410,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Travaux en régie		80 350,00	80 350,00
73 Impôts et taxes	7 316 000,00	0,00	7 316 000,00
74 Dotations et participations	2 749 150,00	0,00	2 749 150,00
75 Autres produits de gestion courante	115 210,00	0,00	115 210,00
76 Produits financiers	30,00	0,00	30,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total	10 960 800,00	80 350,00	11 041 150,00
		+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		3 419 315,44
		=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		14 460 465,44

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	225 000,00	0,00	225 000,00
13 Subventions d'investissement	647 115,60	0,00	647 115,60
15 Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Compte de liaison : affectation	0,00 (8)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 656,80	2 656,80
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00 (9)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissements des immobilisations		283 172,85	283 172,85
29 Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)		0,00	0,00
39 Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...2 Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59 Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)		0,00	0,00
3.. Stocks	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	87 000,00	0,00	87 000,00
Recettes d'investissement - Total	959 115,60	285 829,65	1 244 945,25
		+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		2 863 626,00
		+	
	AFFECTATION AU COMPTE 1068		1 300 000,00
		=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 408 571,25